

Projet de document d'aide à la saisie des métadonnées INSPIRE
Version 1.0 Marc Leobet, MEEDDAT/DRI/MIG

Exemples issus du Géocatalogue: mot-clé « inondation » sur « département 75 » et au « 1 : 5 000 », ainsi que du Questionnaire pour l'élaboration du profil de métadonnées – Aires protégées <http://naturesdiplus.espaces-naturels.fr/>. Attention : dans ce dernier questionnaire, les intitulés des éléments de métadonnées ne sont pas encore conformes au règlement en français.

Réf.	Éléments de métadonnées	Cardinalité	Condition	Définition -Exemple
1.1.	Intitulé de la ressource	1		Nom caractéristique et souvent unique sous lequel la ressource est connue. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre. Ex : Plan de Prévention du Risque Inondation de Paris
1.2.	Résumé de la ressource	1		Bref résumé narratif du contenu de la ressource. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre. Ex : PPRI de Paris_PPRI détaillé_1:5000
1.3.	Type de ressource	1		Type de ressource décrit par les métadonnées. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini à la partie D.1. [qui dit] 1. TYPE DE RESSOURCE 1.1. Ensemble de séries de données géographiques (<i>series</i>) : [Annexe partie A] une compilation de séries de données géographiques partageant la même spécification de produit. Ex : BDOrtho 1.2. Série de données géographiques (<i>dataset</i>) Ex : une couverture départementale. 1.3. Service de données géographiques (<i>services</i>)
1.4.	Localisateur de la ressource	0..*	Obligatoire s'il existe un URL permettant d'obtenir davantage d'informations sur la ressource et/ou un accès à des services connexes.	Le localisateur de la ressource définit le ou les liens avec la ressource et/ou le lien avec les informations supplémentaires concernant la ressource. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est une chaîne de caractères couramment exprimée sous forme de localisateur de ressource uniforme (Uniform Resource Locator, URL). Ex : http://cartorisque.prim.net/dpt/75/75_pprd.html?xmin=594478&xmax=597339&ymin=2426728&ymax=2428636
1.5.	Identificateur de ressource unique	1..*		Une valeur identifiant la ressource de manière unique. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est un code obligatoire sous forme de chaîne de caractères, généralement attribué par le propriétaire des données, et un espace de noms sous forme de chaîne de caractères qui identifie de manière unique le contexte du code d'identification (par exemple le propriétaire des données). Ex : FR-177-501-517 (=n° SIREN de la Préfecture de police de Paris)-1 (n° d'ordre)
1.7.	Langue de la ressource	0..*	Obligatoire si la ressource inclut des informations textuelles	La langue ou les langues utilisées dans le cadre de la ressource. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées se limite aux langues définies dans la norme ISO 639-2. Définition : Langue utilisée au sein du jeu de données

Réf.	Éléments de métadonnées	Cardinalité	Condition	Définition -Exemple
				Exemple : fre (pour française) Informations complémentaires : le domaine de cet élément est la liste de valeurs donnée par alpha-3 codes de la norme. Pour INSPIRE, cette liste est limitée au 23 pays de l'Union (Bulgarian – bul Italian – ita. etc)
2.1.	Catégorie thématique	1..*		La catégorie thématique est un système de classification de haut niveau qui permet de regrouper et de chercher par thème les ressources de données géographiques disponibles. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini à la partie D.2. (lien à faire) Ex : 2.8. Informations géoscientifiques (<i>geoscientificInformation</i>) Explication : Informations relatives aux sciences de la terre. Cette catégorie correspond aux thèmes de données géographiques suivants de la directive 2007/2/CE: annexe III, paragraphe 3 «Sols», annexe II, paragraphe 4 «Géologie», annexe III, paragraphe 12 «Zones à risque naturel».
3.	Mot clé	1..*		Si la ressource est une série de données géographiques ou un ensemble de séries de données géographiques, il convient de fournir au moins un mot clé du thésaurus multilingue de l'environnement (GEMET, General Environmental Multi-lingual Thesaurus) décrivant le thème dont relèvent les données géographiques, conformément aux définitions des annexes I, II ou III de la directive 2007/2/CE. Pour chaque mot clé, les éléments de métadonnées suivants doivent être fournis: 4.12.2008 FR Journal officiel de l'Union européenne L 326/15 3.1. Valeur du mot clé La valeur du mot clé est un mot, un mot formalisé ou une expression couramment utilisés pour décrire le sujet. La catégorie thématique étant trop imprécise pour des recherches détaillées, les mots clés permettent d'affiner la recherche en texte intégral et permettent une recherche structurée par mot clé. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre. 3.2. Vocabulaire contrôlé d'origine Si la valeur du mot clé provient d'un vocabulaire contrôlé (thésaurus, ontologie), par exemple GEMET, l'origine du vocabulaire contrôlé sera indiquée. Cette indication d'origine inclut au moins le titre et une date de référence (date de publication, date de dernière révision ou de création) du vocabulaire contrôlé en question. Ex : France, Zones à risque naturel, Etudes et prévention des risques naturels, Paris, Inondation par débordement de cours d'eau. Attention : en pratique les thésaurus manquent.
4.1.	Rectangle de délimitation géographique	1..*		Étendue de la ressource dans l'espace géographique, exprimée sous la forme d'un rectangle de délimitation. Ce rectangle de délimitation est défini par les longitudes est et ouest et les latitudes sud et nord en degrés décimaux, avec une précision d'au moins deux chiffres après la virgule. Ex : 2,41°E 2,25°E 48,84°N 48,52°N (attention : c'est le méridien de Greenwich...)
5.	Référence temporelle	1..*		Au moins un des éléments de métadonnées indiqués aux points 5.1 à 5.4 devra être fourni. Le domaine de valeur des éléments

Réf.	Éléments de métadonnées	Cardinalité	Condition	Définition -Exemple
				de métadonnées indiqués aux points 5.1 à 5.4 est un ensemble de dates. 5.1. Étendue temporelle L'étendue temporelle définit la période de temps couverte par le contenu de la ressource. Cette période peut être exprimée de l'une des manières suivantes: — une date déterminée, — un intervalle de dates exprimé par la date de début et la date de fin de l'intervalle, — un mélange de dates et d'intervalles. 5.2. Date de publication Date de publication de la ressource lorsqu'elle est disponible ou date d'entrée en vigueur. Il peut y avoir plus d'une date de publication. 5.3. Date de dernière révision Date de la dernière révision de la ressource, si la ressource a été révisée. Il ne doit pas y avoir plus d'une date de dernière révision. 5.4. Date de création Date de création de la ressource. Il ne doit pas y avoir plus d'une date de création. Exemples : Étendue temporelle : From 2007-01-01T11:45:30 to 2009-01-21T09:10:00 Date de publication (du jeu de données) : 2007-01-01 or 2007-01-01T00:00:00 Date de dernière révision : 2008-05-01 or 2008-05-01T00:00:00 Date de création : 2007-01-01 or 2007-01-01T00:00:00
6.1.	Généalogie	1		La généalogie fait état de l'historique du traitement et/ou de la qualité générale de la série de données géographiques. Le cas échéant, elle peut inclure une information indiquant si la série de données a été validée ou soumise à un contrôle de qualité, s'il s'agit de la version officielle (dans le cas où il existe plusieurs versions) et si elle a une valeur légale. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre. Ex : mise au standard Cartorisque des fichiers Mapinfo de la Préfecture de police de Paris utilisés pour la fabrication des annexes du PPRI de Paris, transmis à la DPPR. Exemple : Parcs naturels marins Emprise du Parc naturel marin d'Iroise : cette couche a été créée en utilisant successivement les couches d'informations suivantes : - le trait de côte histolitt v.1.0 au 1:25000 (SHOM / IGN) ; - la limite de la mer territoriale (SHOM) ; - les îlots cadastrés (Ilots de l'Iroise...)
6.2.	Résolution spatiale	0..*	Obligatoire pour les séries	La résolution spatiale se rapporte au niveau de détail de la série de données. Elle est exprimée comme un ensemble de valeurs

Réf.	Éléments de métadonnées	Cardinalité	Condition	Définition -Exemple
			de données et les ensembles de séries de données pour lesquels une échelle équivalente ou une distance de résolution peuvent être indiquées.	de distance de résolution allant de zéro à plusieurs valeurs (normalement utilisé pour des données maillées et des produits dérivés d'imagerie) ou exprimée en échelles équivalentes (habituellement utilisées pour les cartes ou les produits dérivés de cartes). Une échelle équivalente est généralement exprimée sous la forme d'une valeur entière correspondant au dénominateur de l'échelle. Une distance de résolution est exprimée sous forme de valeur numérique associée à une unité de longueur. Ex : 5000 (pour 1 : 5 000)
7.	Conformité	1..*		Les exigences d'information sur la conformité avec les spécifications des thèmes seront remplies au moyen des éléments de métadonnées suivants: 7.1. Spécification Indication de la référence des spécifications des thèmes ou des autres spécifications auxquelles une ressource particulière est conforme. Cette indication inclut au moins le titre et une date de référence (date de publication, date de dernière révision ou de création) des spécifications concernées. 7.2. Degré Degré de conformité de la ressource par rapport aux spécifications visées. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini à la partie D.5. 5.1. Conforme (<i>conformant</i>) La ressource est totalement conforme à la spécification indiquée. 5.2. Non conforme (<i>notConformant</i>) La ressource n'est pas conforme à la spécification indiquée. 5.3. Non évaluée (<i>notEvaluated</i>) La conformité de la ressource n'a pas été évaluée.
8.1.	Conditions applicables à l'accès et à l'utilisation	1..*		Une contrainte en matière d'accès et d'utilisation peut être l'un des deux éléments suivants ou les deux: — un ensemble de conditions applicables à l'accès et à l'utilisation (8.1), — un ensemble de restrictions concernant l'accès public (8.2). 8.1. Conditions applicables à l'accès et à l'utilisation Cet élément de métadonnées définit les conditions applicables à l'accès et à l'utilisation des séries et des services de données géographiques, et, le cas échéant, les frais correspondants. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre. Cet élément doit avoir des valeurs. Si aucune condition ne s'applique à l'accès à la ressource et à son utilisation, on utilisera la mention «aucune condition ne s'applique». Si les conditions sont inconnues, on utilisera la mention «conditions inconnues». Cet élément fournira aussi des informations sur tout frais éventuel à acquitter pour avoir accès à la ressource et l'utiliser, le cas échéant, ou fera référence à un localisateur de ressource uniforme (Uniform Resource Locator, URL) où il sera possible de trouver des informations sur les frais. Ex : http://cartorisque.prim.net/infos_legales.html : Sous réserve du respect des droits de propriété intellectuelle qui leur sont attachés, les informations mises à disposition peuvent être utilisées par toute personne qui le souhaite à d'autres fins que celles de la mission de service public pour les besoins de laquelle elles ont été élaborées ou sont détenues. La réutilisation des

Réf.	Éléments de métadonnées	Cardinalité	Condition	Définition -Exemple
				informations suppose que celles-ci ne soient pas altérées, que leur sens ne soit pas dénaturé et que leurs sources et la date de leur dernière mise à jour soient mentionnées (ex : « Source : Préfecture de police de Paris, données 2007).
8.2.	Restrictions concernant l'accès public	1..*		Lorsque les États membres restreignent l'accès public aux séries et aux services de données géographiques au titre de l'article 13 de la directive 2007/2/CE, cet élément de métadonnées fournit des informations sur les restrictions et les raisons de celles-ci.[lien vers les motifs de restriction?] S'il n'y a pas de restrictions concernant l'accès public, cet élément de métadonnées l'indiquera. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est du texte libre. Ex : sans restriction
9.	Organisation responsable	1..*1		Les deux éléments de métadonnées suivants seront fournis: 9.1. Partie responsable Description de l'organisation responsable de l'établissement, de la gestion, de la maintenance et de la diffusion de la ressource. Cette description inclut: — le nom de l'organisation sous forme de texte libre, — une adresse e-mail de contact sous la forme d'une chaîne de caractères. — Ex : Préfecture de Paris-Direction de l'Urbanisme, du Logement et de l'Équipement Adresse : 50 avenue Daumesnil-PARIS-PARIS-75012-France Email : thomas-neo.anderson@equipement.gouv.fr Rôle : Point de contact 9.2. Rôle de la partie responsable Fonction de l'organisation responsable. Le domaine de valeur de cet élément de métadonnées est défini à la partie D.6. 6.1. Fournisseur de la ressource (<i>resourceProvider</i>): Partie qui fournit la ressource. 6.2. Gestionnaire (<i>custodian</i>):Partie qui accepte d'assumer la responsabilité des données et d'assurer une maintenance appropriée de la ressource. 6.3. Propriétaire (<i>owner</i>) : Partie à laquelle appartient la ressource. 6.4. Utilisateur (<i>user</i>): Partie qui utilise la ressource. 6.5. Distributeur (<i>distributor</i>) :Partie qui distribue la ressource. 6.6. Commanditaire (<i>originator</i>) : Partie qui a créé la ressource. 6.7. Point de contact (<i>pointOfContact</i>) :Partie qu'il est possible de contacter pour s'informer sur la ressource ou en faire l'acquisition. 6.8. Maître d'oeuvre (<i>principalInvestigator</i>) :Principale partie chargée de recueillir des informations et de mener les recherches. 6.9. Intégrateur (<i>processor</i>) :Partie qui a traité les données de manière telle que la ressource a été modifiée. 6.10. Éditeur (<i>publisher</i>) :Partie qui a publié la ressource. 6.11. Auteur (<i>author</i>) :Partie qui est l'auteur de la ressource.
10.1.	Point de contact des métadonnées	1..*		Description de l'organisation responsable de la création et de la maintenance des métadonnées. Cette description inclut: — le nom de l'organisation sous forme de texte libre, — une adresse e-mail de contact sous la forme d'une chaîne de caractères. Ex : Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables-Cartorisque - DPPR -SDPRM Adresse : 20

Réf.	Éléments de métadonnées	Cardinalité	Condition	Définition -Exemple
				avenue de Ségur-Paris-Paris-75007-France Email : editeur@prim.net Rôle : Commanditaire
10. 2.	Date des métadonnées	1		Date à laquelle l'enregistrement de métadonnées a été créé ou actualisé. Cette date est exprimée conformément à la norme ISO 8601. Ex : 27-09-2007
10. 3.	Langue des métadonnées	1		C'est la langue dans laquelle les éléments de métadonnées sont exprimés.(voir 1.7 Langue des données)